



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 MARS 2015**

Présents : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, LEMOY Odile, WODLING Nadine, LECOMTE Nicolas et WILLAUME Franck.

Subventions aux Associations

- Familles Rurales Domèvre en Haye : 3 € par jour et par enfant au centre aéré
- Manonvilloise : 200 €
- MJC de Manonville : 800 €
- ADMR : 150 €
- ADAPA : 150 €
- Centre Brancion : 150 €
- Centre Multi-Services : 100 €

Travaux prévus pour l'année 2015

Accessibilité aux bâtiments publics, montant prévisionnel de 10 400 € TTC

- une rampe d'accès à la mairie
- une rampe amovible d'accès à l'église
- reprise du seuil d'entrée de la salle des Chapelines
- une place de parking handicapé près de l'église et de la crèche
- une place handicapé devant la mairie
- une place handicapé devant le cimetière
- une place handicapé à la salle des Chapelines

Travaux d'entretien de la salle des Chapelines, montant prévisionnel 8 890 € TTC

- plâtrerie et peinture du sous-bassement de la grande salle
- renforcement des passages de portes et de la porte du local technique avec des plaques inox
- nouvelles portes d'entrée de la grande salle et de la petite salle
- plâtrerie et peinture du hall d'entrée ainsi que des deux piliers extérieurs
- réfection des portes de placards et serrures

Travaux d'entretien de la mairie, montant prévisionnel 2 110 € TTC

- peinture extérieure volets, fenêtres et porte ainsi que les tablettes de fenêtres.

Vote des taux des taxes pour l'année 2015

Le conseil vote une augmentation de 5 %

	Commune de Manonville	(Moyenne départementale)
- taxe d'habitation	8,02% → 8,42 %	(27,54%)
- taxe foncière (bâti) :	7,52% → 7,90 %	(18,20%)
- taxe foncière (non bâti) :	21,65% → 22,73 %	(26,23%)

Autres décisions

- La commune exerce son droit de préemption urbain à la vente de la remise CANET rue de la Fontaine.
- Renouvellement la convention d'adhésion au service informatique avec l'association des maires de Mthe et Melle pour une durée de trois ans d'un montant de 1 640,00 € par an.
- Vote de l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 119,55 € pour 2015 ; elle sera versée à l'Abbé Roger TSHIMANGA.
- Signature d'un contrat d'entretien de la chaudière à gaz de la mairie avec la Sarl FROMENT José 54700 Norroy lès P à Mousson pour un montant de 126,00 € HT par an.
- Mise à jour du site internet avec l'association des maires de Mthe et Melle pour 250,00 € par an.

Chasse aux Oeufs

Ce samedi de Pâques, les enfants âgés de 0 à 8 ans sont invités à la traditionnelle chasse aux œufs qui aura lieu samedi 4 avril 2015 à 10 h autour de la salle des Chapelines.
Un apéritif sera servi au moment du partage.

Fait à Manonville le 31 mars 2015
Le maire,
Patrick THIERY